

Cahier des charges de l'Appel d'Offres Structurant « Ouvert » 2024 du Cancéropôle Grand Ouest



1. Contexte de l'appel d'offres

Depuis 2005 les Régions Bretagne, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire apportent des financements permettant au CGO de structurer la recherche en cancérologie en faisant émerger des équipes de recherche nouvelles, des plates-formes ou plateaux techniques mutualisés, ou en incitant à des regroupements d'équipes ou de moyens existants afin de générer une plus-value dans le domaine de la recherche en cancérologie.

Ces trois Régions continuent de soutenir la politique scientifique du Cancéropôle orientée vers l'**émergence** de programmes originaux **spécifiques à l'interrégion** Grand Ouest, permettant de valoriser les ressources interrégionales tout en renforçant son image propre, sous la forme de projets, réseaux ou consortiums d'équipes individualisés et sélectionnés chaque année.

Pour cette année 2024, il a donc été décidé de lancer un appel à projets visant à financer au moins un projet original et ambitieux de nature à faire émerger et à structurer une image spécifique de l'interrégion Grand-Ouest.

Il s'agit d'un appel d'offres spécifique, complémentaire de l'AO interrégional de la Ligue contre le Cancer.

2. Les objectifs de l'appel d'offres

Les projets doivent permettre l'émergence de projets interrégionaux originaux et compétitifs au niveau européen en rapprochant des équipes de recherche et de cliniciens provenant du tissu régional scientifique (laboratoires des universités ou des organismes nationaux de recherche), hospitalier (public ou privé orienté vers l'innovation).

Les projets devront être originaux : les projets ne doivent pas exister ailleurs, et s'ils entrent dans des programmes labellisés « Investissements d'Avenir » ou s'ils impliquent des équipes partenaires de tels programmes, ils devront être des projets spécifiques "cancer" et justifier l'absence de recouvrement de financements. Ils diffèrent des projets présentés dans le cadre des PHRC.

Ils devront porter (ou générer) une spécificité Grand Ouest, et leur capacité à structurer l'image du Grand Ouest dans le domaine de la recherche sur le cancer fera partie des critères de jugement.

Ils devront être capables de motiver, d'agréger et d'orienter vers le cancer des équipes existantes des trois régions.

3. Le champ de l'appel d'offres

Les propositions devront s'inscrire dans au moins un des trois champs de recherche suivants :

- **Une ou plusieurs pathologie(s) cancéreuse d'organe définie.**
- **Une approche transversale innovante** reposant sur une ou des cibles moléculaires, de nouveaux outils diagnostiques et pronostiques, ou permettant d'élaborer de nouvelles approches thérapeutiques.
- **Les sciences humaines et sociales** (psychologie, sociologie, épidémiologie, biostatistiques, géographie de la santé, économie, éthique, anthropologie, droit, etc...).

La priorité sera donnée aux projets qui auront pour perspectives le dépôt d'un futur projet à l'échelle européenne dans le cadre de la Mission Cancer du programme Horizon Europe. Ainsi, le projet devra démontrer ses capacités à s'insérer dans une dynamique collaborative européenne en vue d'une extension vers une candidature à un appel d'offres européen au périmètre plus large.

Attention : Les projets devront être réellement orientés en « recherche translationnelle » et/ou en sciences humaines et sociales en cancérologie avec des perspectives clairement définies, tant en termes de délais que de stratégie.

Ni les essais cliniques, ni les projets de recherche exclusivement fondamentale ne seront considérés dans le champ de cet appel d'offres.

4. Modalités de l'appel d'offres

Les projets devront être interrégionaux. Ils pourront impliquer des équipes nouvelles par rapport au Cancéropôle, qui le rejoindront alors. Ils peuvent être transversaux au sein du Cancéropôle, et non nécessairement liés aux réseaux thématiques actuellement définis.

Le montant maximal des crédits accordés ne pourra pas excéder **280 000 € HT** par projet.

5. Critères d'éligibilité

La durée des projets n'excèdera pas 24 mois et les financements pourront être éligibles sur une durée maximum de 3 ans (36 mois). Aucun délai supplémentaire ne pourra être demandé par le porteur au-delà de cette durée.

Cet appel d'offres est ouvert aux équipes du territoire du CGO.

Les projets devront être **structurants** au niveau de l'interrégion, associant des équipes **des trois régions constitutives du Cancéropôle** Grand Ouest, ainsi que des plateformes ou plateaux techniques.

Les projets devront être pluridisciplinaires et transversaux, associant des équipes de recherche appartenant à des disciplines différentes, des unités de recherche et/ou d'organismes différents **et / ou** des équipes de recherche clinique.

Les équipes appartiendront à des organismes publics de recherche (EPST, EPIC, ...), des établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles), des établissements de santé publics et privés.

Les partenaires industriels et/ou les équipes extérieures au CGO assureront leur propre financement.

Le porteur de projet, apte à s'investir pleinement dans la mise en place et le suivi du programme, devra être clairement identifié par l'ensemble des équipes participantes.

Il sera responsable de la mise en place des modalités de collaboration entre les équipes participantes, de la production des documents requis (rapports et bilans scientifiques), de la tenue des réunions, de l'avancement et de la communication des résultats au cours des journées scientifiques du CGO.

Un calendrier de rendu des programmes devra être présenté.

La contribution attendue des différents partenaires sera clairement identifiée avec un échéancier détaillé du déroulement des opérations. Les besoins et les procédures d'accès aux plates-formes devront être identifiés.

Seront pris en compte :

L'excellence de la production scientifique des équipes participantes.

L'originalité du projet, son caractère innovant, la qualité du continuum recherche cognitive/recherche clinique.

L'inscription dans une perspective d'innovation et de transfert des résultats de la recherche vers le malade ¹

Le développement d'un partenariat avec le monde industriel (groupes pharmaceutiques et diagnostiques, start-up de biotechnologie/santé), conduisant à un transfert technologique et à la valorisation des innovations.

6. Evaluation

L'évaluation des projets sera internationale (deux experts) et nationale (un expert n'appartenant pas au CGO). Les recommandations apportées aux experts correspondront aux objectifs de l'appel d'offres structurant.

Le classement des projets se fera en deux étapes :

- 1) Une présélection de plusieurs projets correspondant à l'un ou plusieurs des champs de recherche sera réalisée par le Comité de Pilotage Scientifique du CGO en premier lieu sur la base des expertises scientifiques.
- 2) La direction du CGO présentera les résultats aux Régions et à un collège de trois personnalités extérieures au CGO (sélectionnés sur la base de leur aura scientifique dans le domaine du cancer et de leur expérience de la gestion de la recherche) lors d'une réunion au cours de laquelle les porteurs de projet présélectionnés seront audités. Les projets seront classés à l'aune des critères de la politique interrégionale.

-Les décisions finales seront prises en début d'année 2025, lors des commissions permanentes des Régions qui informeront les organismes gestionnaires désignés dans le dossier.

¹ La recherche translationnelle (ou recherche de transfert) se situe entre la recherche fondamentale, dont le travail consiste à comprendre les mécanismes à l'origine du développement d'un cancer, et la recherche clinique qui vise à évaluer l'efficacité et la tolérance de nouveaux traitements sur les patients. La recherche translationnelle implique donc une grande collaboration entre chercheurs et cliniciens car elle doit permettre un transfert des connaissances dans les deux sens : à la fois de la recherche fondamentale vers l'application au patient mais également des observations faites sur le patient vers la recherche fondamentale.

Critères d'évaluation

- Position du projet au niveau national et / ou international et possibilité de répondre à un appel d'offres de l'union européenne et/ou de participer à un consortium international, trajectoire scientifique, articulation avec les projets déjà soutenus dans le cadre des appels à projets CGO et diversification des financements
- Forces et faiblesses
- Probabilité de réussite
- Adéquation entre le porteur principal et le groupe de recherche au programme proposé
- Complémentarité des différentes équipes associées au projet et valeur ajoutée liée à l'organisation du projet.
- Crédibilité et cohérence de la démarche de structuration interrégionale
- Fédération des équipes à l'intérieur ou à l'extérieur du CGO
- Capacité de transfert de la recherche fondamentale en retombées cliniques
- Management : qualité de l'organisation de la collaboration entre les équipes, planification de la production de documents de synthèse, de la tenue des réunions de suivi et de la mise en forme des résultats
- Crédibilité du calendrier du projet
- Justification du financement demandé

Financement : les postulants devront obligatoirement se rapprocher des chefs de projet du CGO pour construire la partie financière

- Les financements disponibles seront votés par les trois Régions au cours du premier semestre 2025.
- Le financement attribué à chaque projet sera apporté sous la forme d'une subvention.

La subvention pourra financer

- Du fonctionnement et divers consommables
- Equipements scientifiques (excluant les dépenses de « tout venant », par exemple des ordinateurs basiques de bureau) : l'achat de matériel informatique sera autorisé s'il sert au fonctionnement d'un appareil ou s'il s'agit de matériel informatique haute performance ayant une réelle utilité technique.
- Missions
- Prestations de service
- Du personnel scientifique non permanent (techniciens, assistants-ingénieurs, post-doctorants).

Le recrutement de doctorants ne sera pas financé.

Remarque : l'intégralité des aides régionales octroyées aux établissements bénéficiaires devra être affectée aux équipes scientifiques et couvrir uniquement les coûts **additionnels** induits par la mise en œuvre du projet. La ponction, pour frais de gestion ou pour tout autre motif, opérée par l'organisme de tutelle sur les aides régionales, entraînant une utilisation des fonds publics alloués autre que celle définie dans les actes produits par l'administration régionale, qu'elle intervienne a priori ou a posteriori de l'acte d'attribution, n'est donc pas autorisée.

Calendrier de l'appel d'offres structurant ouvert CGO / Régions 2024

Lundi 4 mars 2024	Lancement de l'appel d'offres
Vendredi 3 mai - midi	Retour de la lettre d'intention à l'adresse : contact@canceropole-grandouest.com Nota Bene : la lettre d'intention sera utilisée à des fins de présélection des projets <i>La lettre d'intention comprendra un résumé en anglais (à l'attention des experts) et un résumé en français (à l'attention des Régions)</i>
Jeudi 16 mai	Présélection par le Comité de Pilotage Scientifique du CGO à partir des lettres d'intention des projets recevables, et notification aux porteurs de projets
Lundi 15 juillet - midi	Dépôt des projets finalisés au CGO (rédaction en anglais) à l'adresse : contact@canceropole-grandouest.com
Juillet 2024	Envoi des dossiers aux experts
Vendredi 6 septembre	Retour des expertises internationales et nationales des projets
Jeudi 3 octobre 2024	Comité de pilotage scientifique : étude des expertises des dossiers
Dernière quinzaine de novembre	Audition par les Régions et le collège d'experts des porteurs des projets présélectionnés
1er trimestre 2025	Résultat des Commissions permanentes des Régions

Informations administratives

Renseignements et contacts

 le coordonnateur devra impérativement prendre contact avec le chef de projet adéquat, soit :

Réseaux	Chefs de projet	Mails
« Niches et épigénétique des tumeurs »	G. Cartron M. Aubry	gwenola.cartron@ico.unicancer.fr morgan.aubry@univ-tours.fr
« Exposome environnemental et sociétal »	M. Aubry	morgan.aubry@univ-tours.fr
« Vectorisation - Imagerie - Radiothérapies » « Cancers des tissus hormono-dépendants » « Immunothérapies »	F. Léost	francoise.leost@univ-nantes.fr
« Molécules marines, métabolisme et cancer »	A. Douaud-Lecaille	douaud@med.univ-tours.fr
« Sciences Humaines et Sociales »	M. Aubry	morgan.aubry@univ-tours.fr
« Oncopédiatrie du grand ouest »	Emilie Gislier	emilie.gislier@chu-angers.fr
Hors réseaux CGO	Tél : 02.40.84.33.53	contact@canceropole-grandouest.com

Modalités de soumission

Le dossier de candidature sera rédigé en anglais.

Il comprendra : un exposé synthétique du projet (en moins de 30 pages).

Il devra comporter l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique, technique et financière du projet.

Le dossier sera soumis ;

sous format électronique au CGO - mail : contact@canceropole-grandouest.com

Le format électronique comprend le descriptif du projet (Word) et l'annexe financière (Excel) qui devront être **fusionnés** en un seul document.

Pour la Région Pays de la Loire :

1/ l'avis du directeur de laboratoire de l'équipe ligérienne concernée et le cas échéant du responsable de l'établissement sera transmis à la Région.

2/ après le processus de sélection, les établissements bénéficiaires devront obligatoirement déposer **une demande dématérialisée sur le portail des aides de la Région**.

